

**LE PRESIDENT DU FASO,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,**

- VISA CF n° 01058*
- VU la Constitution ;
VU le décret n° 2019-0004/PRES du 21 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre ;
VU le décret n° 2019-0042/PRES/PM du 24 janvier 2019 portant composition du Gouvernement ;
VU le décret n° 2019-0139/PRES/PM/SGG-CM du 18 février 2019 portant attributions des membres du Gouvernement ;
VU la loi n° 010-2013/AN du 30 avril 2013 portant règles de création des catégories d'établissements publics ;
VU le décret n° 2014-615/PRES/PM/MEF du 24 juillet 2014 portant statut général des établissements publics de santé ;
VU le décret n° 2015-1630/PRES-TRANS/PM/MS/MEF du 28 décembre 2015 portant approbation des statuts particuliers du Laboratoire national de santé publique (LNSP) ;
VU le décret n° 2018-0093/PRES/PM/MS du 15 février 2018 portant organisation du Ministère de la santé ;
Sur rapport du Ministre de la santé ;
- 31/12/2019*
- Le Conseil des ministres entendu en sa séance du 16 décembre 2019 ;

DECRETE

ARTICLE 1 : Les personnes dont les noms suivent sont nommées Administrateurs représentant l'Etat au Conseil d'administration du Laboratoire national de santé publique (LNSP) pour un premier mandat de trois (03) ans :

ADMINISTRATEUR REPRESENTANT L'ETAT

Au titre du Ministère de l'économie, des finances et du développement

- Monsieur Serge Louis Marie Patoinbokèba TOE, Mle 96 937 H, Inspecteur du trésor.

ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LES TRAVAILLEURS DU LABORATOIRE NATIONAL DE SANTE PUBLIQUE

- Monsieur Ousmane TRAORE, Mle 00 00 89 T (matricule EPE), Biochimiste.

ARTICLE 2 : Le Ministre de la Santé et le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 31 decembre 2019



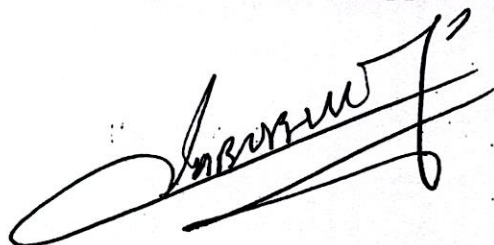
Roch Marc Christian KABORE

Le Premier Ministre



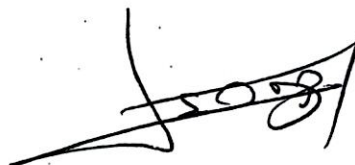
Christophe Joseph Marie DABIRE

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement



Lassané KABORE

Le Ministre de la Santé



Léonie Claudine LOUGUE/SORGHO